



Le lundi 21 avril 2024

Le **Groupement Employeurs Judo Bretagne** recrute un(e) éducateur(-trice) sportif(-ve) titulaire du DESJEPS spécialité « performance sportive mention judo » ou BEES 2^{ème} degré option « judo-jujitsu » sur un poste de conseiller technique fédéral (CTF) placé :

- sous l'autorité administrative du Président du GE
- sous l'autorité technique du DTN ou de sa représentante, la CTS coordonnatrice d'ETR.

Les candidatures de titulaires du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif mention judo » ou BEES 1^{er} degré option « judo-jujitsu » avec une expérience significative seront toutefois étudiées sous réserve d'un plan de formation individuel visant l'obtention du DESJEPS à court terme.

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2024

Les candidatures (lettre de motivation, CV et copie carte professionnelle) sont à envoyer aux personnes suivantes avant le 20 mai 2024 :

Président GE : ge.judobzh@gmail.com

Directrice Technique Nationale Adjointe : cecile.grasso@ffjudo.com

Directrice Technique Régionale : margaux.poyard@ffjudo.com

Intitulé de la fonction	Conseiller(ère) Technique Fédéral(e) auprès du GE BRETAGNE. Le(a) CTF est membre de l'Equipe Technique Régionale
Type contrat de travail	Contrat à Durée Indéterminée - Temps Plein forfait jours
Rémunération mensuelle	2 630 € brut
Convention collective	Convention collective nationale du sport (CCNS)
Classification	Technicien – groupe 5 CCNS

PROFIL

Missions développement et promotion

- Relais de l'action fédérale en direction des clubs

Conseil et rôle de soutien auprès des clubs (créations, relations enseignants, gestion de projets) et aide à la professionnalisation des clubs, notamment par l'utilisation des aides à l'emploi adaptées (AAP, FDVA, etc..)

Actions de diversification des pratiques et d'accueil de nouveaux publics

- Coordination et mise en place d'actions de développement et de promotion

Optimisation de l'image et du dynamisme du judo par la coordination d'actions promotionnelles

Soutien dans la mise en œuvre des projets associatifs des organismes de proximité (Comités) et son financement

Coordination d'animations départementales (entraînements de masse, interventions techniques)

Accompagnement et suivi des clubs et OTD autour des dispositifs fédéraux (projets sportifs fédéraux, label club, etc...)

Missions éducatives et de formation

- Formateur sur les formations initiales aux diplômés d'Etat (BP JEPS), et de branche professionnelle (CQP)
- Suivi pédagogique des Certificats d'Animateur Fédéraux.

Missions sportives et techniques

- Conseil, soutien et renforcement des actions de l'Equipe Technique Régionale
- Coordination des organisations, de la logistique et du suivi des compétitions officielles
- Suivi spécifique de la catégorie d'âge minimales
- Référent technique du Comité Départemental du Morbihan ou des Côtes d'Armor, et du Finistère (selon affectation géographique)

Compétences nécessaires :

- Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo ».
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils informatiques
- Connaissance des politiques publiques et les sources de financement des associations sportives
- Permis de conduire B

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Employeur : le Groupement d'Employeurs Bretagne de Judo met à disposition le(a) salarié(e) auprès de la Ligue Bretagne de Judo et des Organismes de proximité (Comités) via une convention et une lettre de mission.

Durée du temps de travail : Temps plein - le volume annuel de travail est fixé sur la base de 214 jours auxquelles s'ajoute la journée de solidarité définie par le code du travail.

L'organisation du travail sera planifiée chaque année sous la forme d'un calendrier annuel proposé en complément de la lettre de mission. Le repos hebdomadaire n'est pas habituellement fixé le dimanche.

Lieu : l'affectation de travail est située soit à **Quimper** (CDOS 29, 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot) soit à **Saint Brieuc** (CDOS 22, 18 Rue Pierre de Coubertin)

Compte tenu de la nature de l'activité, et du territoire à couvrir, une partie des missions occasionnera des déplacements professionnels sur l'ensemble du territoire breton ou au-delà. (Prise en charge aux conditions fixées par le Groupement d'Employeurs de Bretagne de Judo). Merci de préciser le cas échéant la préférence d'affectation dans votre candidature.

Période d'essai : 2 mois. Cette période d'essai pourra être exceptionnellement renouvelée une fois à condition que ce renouvellement soit motivé et signifié par écrit.

Incompatibilités : La fonction est incompatible avec l'exercice :

- de toute fonction d'éducateur sportif au sein de groupements sportifs affiliés, sauf exception dûment justifiée et après accord du DTN de la FFJDA
- de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD et/ou d'un club affilié

Autonomie : Lorsqu'une décision importante doit être prise concernant le fonctionnement d'une des structures de travail, le CTF doit en référer au coordonnateur ETR. Le CTF rend compte de son activité auprès de l'employeur utilisateur et de la coordonnatrice ETR.